



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 26 février 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
46	55

Date de convocation

19 février 2026

**Aides aux bailleurs sociaux –
Subvention à Habitat
Dauphinois pour la
construction de 2 logements
à Sècheras**

**N° de la délibération
2026-120**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

L'an deux mille vingt-six et le vingt-six février à dix-huit heures trente,
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle
Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric
SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Mme Céline BELLE,
M. Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme
Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme
Delphine COMTE, M. Thierry DARD, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX,
Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mme Valina FAURE, M. Gilles
FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Christine FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie
FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GOUNON, Pierre GUICHARD, Emmanuel
GUIRON, Mme Elisabeth Junique, M. Gilbert LA RUSSA, Mmes Danielle LECOMTE,
Dominique LEPAGE, M. Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE,
Sandrine PEREIRA, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Alain
SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul
VALLES, Roger VOSSIER.

Excusés : Mme Amandine DEYGAS (pouvoir à M. Emmanuel GUIRON), Mme Muriel
FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Christiane FERLAY (représentée par sa
suppléante Mme Christine FOUR), Mme Annie GUIBERT (pouvoir à M. Bruno
SENECLAUZE), Jean-Louis WIART (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Marie-Claude
LAMBERT (pouvoir à Mme Isabelle POUILLY), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à Mme
Delphine COMTE), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA
RUSSA), M. Gérard ROBERTON (représenté par sa suppléante Mme Céline BELLE), Jean-
Christophe WEIBEL (pouvoir à M. Pascal BIGI), M. Jacques POCHON (pouvoir à Mme
Stéphanie NOUGUIER), M. Paul BARBARY (pouvoir à Mme Béatrice FOUR), M. Xavier
AUBERT, M. Guy CHOMEL, M. Serge DEBRIE, M. Patrick FOURCHEGU, Michel GAY, Mme
Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORiot, M. Laurent MAILLARD, Mme Christelle
MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN,
Mme Mélanie ROZENAC, Mme Anne SCHMITT, Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE.

L'action n°2 du PLH 2019-2025 consiste à soutenir financièrement le développement du parc locatif social. Un règlement
d'aides aux bailleurs a été validé en CA du 19 décembre 2018. Celui-ci prévoit des aides financières attribuées selon la
nature du projet et le type de financement du logement pour inciter les bailleurs sociaux à produire sur le territoire d'ARCHE
agglo.

HABITAT DAUPHINOIS sollicite ARCHE Agglo pour une subvention de 3 000 €, pour un projet de construction de deux
logements sociaux à Sècheras.

Le détail des aides :

Construction Neuve		Total
PLUS	1000€	1 000€
PLAI	2 000€	2 000€
		3 000€

Ces deux logements s'inscrivent dans une opération qui comporte un total de 14 logements locatifs sociaux. Le projet a été agréé par l'Etat en deux temps, 12 logements en 2023 et 2 logements en 2025.

Ainsi,

Vu l'arrêté interpréfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu la délibération n° 2019-032 du 6 février 2019 approuvant le Programme Local de l'Habitat (PLH) et notamment l'action n° 2 ;

Vu la délibération n°2020-653 du 17 décembre 2020, approuvant la reconduction du règlement d'aide aux bailleurs sociaux,

Considérant le règlement d'aides aux bailleurs sociaux ;

Considérant la proposition d'accorder une aide de 3 000 € à Habitat Dauphinois concernant la construction neuve de logements sociaux.

Considérant l'avis favorable de la commission habitat du 25 novembre 2025 ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 12 février 2026 ;

Après en avoir délibéré à :

- 55 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **ACCORDE** une aide financière de 3 000 € à l'Habitat Dauphinois pour la construction de 2 logements sociaux à Sécheras ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 26 février 2026.

Signé électroniquement par : Frédéric

SAUSSET

Date de signature : 02/03/2026

Qualité : Le président ArcheAgglo

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le



ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_120-DE